

C.S. Fola Esch A.s.b.l.
Association sans but lucratif

Etats financiers révisés
pour l'exercice clôturé
le 31 décembre 2020

Rue du Stade
L-4325 Esch-sur-Alzette
R.C.S. F9012

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2020

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2020

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2020

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2020

Rapport de gestion exercice 2020

Le conseil d'administration se compose des administrateurs repris dans le procès-verbal suite à l'assemblée générale ordinaire du 8 août 2020 avec une démission du secrétaire Daniel Braojos et l'élection de 3 nouveaux membres.

L'activité principale du conseil d'administration est l'exploitation et la surveillance du club du CS Fola asbl.

L'année 2020 a été marquée par Covid 19. Toutes manifestations sportives ont été suspendues mi-mars 2020 suite à la crise sanitaire liée au Covid 19 et en fin avril la Fédération Luxembourgeoise de Football a décidé d'arrêter BGL Ligue pour la saison 2019/2020. Le CS Fola a terminé premier du championnat et a joué la qualification Champions League dans les compétitions UEFA. Sans connaître le vrai impact financier, dès le mois de mars le club a pris des précautions en revisant son budget de façon dramatique à la baisse avec un plan d'action pour équilibrer et contrôler recettes et dépenses. Un élément du plan d'action était l'intégration des jeunes dans le cadre de l'équipe fanion, ce qui a permis de rester dans le budget du côté charges. L'objectif des recettes n'a pu être maintenu faute de recettes sur nos terrains et quelques sponsors n'étant pas en mesure de maintenir leur engagement en 2020. Malgré cette situation alarmante, le club s'est donné les moyens et structures pour maintenir une situation financière saine au vu des difficultés créées par cette crise sanitaire.

Actuellement le CS Fola est dans une phase de restructuration afin de mieux gérer le fonctionnement du club, les exigences de gestion et la croissance de procédures administratives demandant en engagement dépassant actuellement la normalité de ce que l'on peut espérer du volontariat. Nous nous dirigeons de plus en plus vers une gestion d'entreprise. Ainsi les domaines de direction sportive, du secrétariat général, du sponsoring, de la communication et de la gestion financière sont adressés de façon plus ciblée et structurée.

Cependant la raison d'être principale du CS Fola est de faire pratiquer et de développer le football masculin et féminin, de propager par tous moyens les idées sportives, d'établir des liens d'amitié entre ses membres et ceux d'associations poursuivant le même but, d'organiser toutes sortes de manifestations sportives et festives et en général de faire tous actes se rattachant à cet objet et pouvant faciliter l'accomplissement de cet objet.

A ce titre, le CS Fola participe avec ses équipes à tous les championnats nationaux organisés par la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le CS Fola a inscrit ses équipes de jeunes dans 7 catégories d'âge, deux équipes dans la catégorie senior, une équipe dans la catégorie Dames et une équipe jeunes filles, ainsi une équipe de Futsal.

Dans de nombreuses catégories, les équipes du CS Fola évoluent au plus haut niveau luxembourgeois et les équipes jeunes ont eu des bons résultats dans les différentes catégories d'âge.

Si un objet primordial est de faire figurer l'équipe fanion dans les ligues luxembourgeoises, il est pour le moins aussi important pour le CS Fola de faire une bonne formation des jeunes footballeurs. Dans le cadre de la procédure UEFA, la partie reprenant la philosophie du CS Fola en matière de formation des jeunes a été remise aux autorités de la FLF. Cet engagement pour les jeunes porte ses fruits. Une fois de plus, de jeunes formés au club sont retenus pour évoluer dans l'équipe fanion. Cela demande une grande stabilité au niveau du staff qui nous surprend par ses décisions courageuses, mais bien réfléchies avec le succès qui est du nôtre.

Pour terminer, les administrateurs constatent avec plaisir que la Ville d'Esch continue à investir d'importantes sommes d'argent dans les infrastructures pour améliorer les conditions d'entraînement et a rendu le site Emile Mayrisch conforme aux normes UEFA. Les travaux de rénovation de la tribune principale ont commencé en 2020. Mais la situation au site Lallange reste tendue car il y a un manque d'espace d'entraînement et de stockage.

Pour le Conseil d'Administration

François Delé
Directeur des Finances et Vice-Président



Esch-sur-Alzette, le 1^{er} mars 2021

C.S. Fola Esch A.s.bl.

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2020

	CHARGES		PRODUITS		
	Notes(s)	2020 EUR	2019 EUR	Notes(s) 2020 EUR	2019 EUR
Autres charges externes		100.318	31.618		726.530
Matériel et équipement		100.318	31.618	Montant net du chiffre d'affaires	747.090
				Cotisations membres	80.840
				Entrées	34.801
Frais de personnel		755.195	1.300.898	Sponsors	575.675
Indemnités joueurs		507.722	883.579	Transferts de joueurs	38.728
Indemnités entraîneurs et tiers		200.436	360.640	Autres	17.045
Transferts joueurs		20.935	8.850		
Autres charges sociales		19.825	36.927		
Autres		6.276	10.902		
Amortissements des immobilisations corporelles		36.645	36.645		
Autres charges d'exploitation		319.676	320.941	Autres produits d'exploitation	606.323
Compétitions				Subsides de tiers	
- Coûts des arbitres		3.688	8.105	- dons	2.458.000
- Redevances à l'association nationale		10.347	13.267	- subventions publiques	65.300
Frais de voyage et de représentation		175.722	131.794	- subventions FLF	38.208
Entretien et nettoyage équipement sportif		17.257	11.296	- subventions UEFA	504.149
Pharmacie, matériels médicaux		33.722	19.573		
Publicité		5.921	4.161	Autres	34.925
Entretien & réparations		631	2.059		
Administration		8.362	13.394		
Assurances		4.037	3.524		
Locations immobilières et mobilières		18.867	14.643		
Frais audit + Frais comptabilité		13.816	20.384		
Autres		27.305	23.341		
Dotation aux provisions			55.400		
Charges financières		14.220	131.909		
Bénéfice de l'exercice		127.359	1.773.389		
TOTAL CHARGES		1.353.413	3.595.400	TOTAL PRODUITS	1.353.413
					3.595.400

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers

C.S. Fola Esch A.s.bl.

Flux de trésorerie

Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2020	2020 EUR
Résultat de l'exercice	<u>127.359</u>
Elimination charges et produits sans incidence sur la trésorerie :	
Dotations aux amortissements	36.645
Correction de valeur sur actif circulant / reprise de provisions	
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	
Impact net sans incidence sur la trésorerie :	<u>36.645</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Variation du stocks	-
Variation des créances	12.165
Variation des comptes de régularisation Actif	-2.725
Variation des dettes	-311.833
Variation des comptes de régularisation Passif	432.500
Variation des provisions	-15.400
Autres [décrivez]	
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	<u>114.707</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liées au remboursement de prêts par des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement d'emprunts à des institutions non financières	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	<u>0</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées de trésorerie provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement de montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	-
Augmentation/diminution nette de trésorerie	<u>278.712</u>

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

C.S. Fola Esch A.s.bl.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

Note 1 - Généralités

Le C.S. Fola Esch (ci-après le « Club ») a été constitué le 9 décembre 1906 sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à Rue du Stade, L-4325 Esch-sur-Alzette.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

L'activité principale de l'association est de pratiquer et de développer tous les sports, notamment le Football – Association, l'Athlétisme, le Scoutisme et le Tennis, d'initier ses membres à la culture physique rationnelle, de propager par tous les moyens les idées sportives, d'établir des liens d'amitié entre ses membres et ceux d'associations poursuivant le même but, d'organiser toutes sortes de manifestations sportives, jeux et exercices de sport, de louer, acquérir, aménager et exploiter un terrain des sports et en général de faire tous les actes quelconques se rattachant à cet objet et pouvant faciliter l'accomplissement de l'objet social.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joint ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

C.S. Fola Esch A.s.bl.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation (suite)

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1 Valorisation des immobilisations incorporelles

Le Club ne pratique pas l'activation séparée des frais de transfert de joueurs mais constate directement une charge dans le compte de profits et pertes au moment du transfert.

2.2.2 Valorisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou au coût de revient, déduction faite des corrections de valeur. Les corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations d'après la méthode linéaire. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

En cas de dépréciation durable, les actifs immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.3 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur du marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.4 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçus pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

2.2.5 Valorisation des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.6 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'Euro sont enregistrées en Euro au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'Euro sont converties en Euro au cours de change historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

C.S. Fola Esch A.s.bl.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

2.2.6 Conversion des postes en devises (suite)

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Note 3 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées d'un chalet qui a été activé au cours de l'exercice comptable 2017.

	2020	2019
	EUR	EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice	183.225	183.225
Entrées au cours de l'exercice	0	0
Sorties au cours de l'exercice	0	0
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	183.225	183.225
Corrections de valeur au début de l'exercice	-105.904	-69.259
Corrections de valeur de l'exercice	-36.645	-36.645
Reprises de corrections de valeur des exercices antérieurs	0	0
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	-142.549	-105.904
Valeur nette à la fin de l'exercice	40.676	77.321
Valeur nette au début de l'exercice	77.321	113.966

Note 4 - Créances

Au 31 décembre 2020, les créances se composent principalement de créances envers des sponsors (53.863 EUR).

Le poste comporte des créances issues d'activité de transfert de joueurs en 2020 à hauteur de 5.915 EUR (2019 : 0 EUR).

Note 5 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2020, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

C.S. Fola Esch A.s.bl.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

Note 6 - Dettes

Les dettes se composent comme suit :

	2020	2019
	EUR	EUR
Dettes envers des établissements de crédit	133.030	153.213
Dettes envers joueurs et entraîneurs	10.199	90.387
Dettes envers fournisseurs	65.758	177.220
Autres dettes	50.000	150.000
	258.987	570.820

Les dettes envers les établissements de crédit correspondent au solde d'un emprunt bancaire contracté auprès d'une banque en juillet 2018. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à hauteur de 210.000. La date d'échéance de cet emprunt est fixée au 3 juillet 2023 avec un taux d'intérêt de 2.5% par an,

Les joueurs et les entraîneurs ont confirmé avoir reçu les indemnités au titre de 2020 en janvier 2021.

Le club n'a pas de dette issue de transferts de joueurs au 31 décembre 2020 (2019 : 0 EUR).

Les autres dettes se composent exclusivement d'un prêt contracté entre le Club (l'emprunteur) et un membre du club (le prêteur) au 31 décembre 2020. Le montant du prêt s'élève à 150.000 EUR et au cours de l'année 2020, le club a remboursé 100.000. Ce prêt n'a pas de date d'échéance et le taux d'intérêt sur ce prêt est de 5%. Ce prêt est garanti par le prêteur à son nom propre. Les intérêts générés durant l'exercice ont fait l'objet d'un don en fin d'année.

Note 7 – Provisions

Le club a comptabilisé sur l'exercice 2020 une provision au titre des rémunérations restantes à verser à l'un des anciens membres du staff.

Note 8 – Comptes de régularisation - Passif

Il s'agit de produits constatés d'avance sur les subsides de la FLF et les revenus des sponsors.

Note 9 - Personnel

Le Club a employé 7 personnes au cours de l'exercice 2020 (2019 : 16).

Note 10 – Rémunération des agents de joueurs

Pendant l'exercice 2020, le club a versé la somme de 5.421 EUR (2019 : 7.700 EUR). Il n'existe pas de dettes issues de ces rémunérations au 31 décembre 2020.

C.S. Fola Esch A.s.bl.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020

Note 11 – Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2020, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 12 – Evènements post-clôture

Aucun évènement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2020.